

**PARIS - PARIS -**

**SOCIÉTÉS**

**CONVOICATIONS  
AUX ASSEMBLÉES**

02/06/2021

531105 - Actu-Juridique.fr

**MUTUELLE CENTRALE  
DE RÉASSURANCE**

Société d'assurance mutuelle  
à cotisations fixes,  
spécialisée en réassurance  
Entreprise régie par le code  
des assurances

Siège social :

**36-38, rue de Saint-Petersbourg  
75008 Paris**

Siret 775 364 383 00064

**Avis de convocation**

Les délégués sociétaires composant l'assemblée générale de la **MUTUELLE CENTRALE DE RÉASSURANCE** sont informés de la tenue de l'assemblée générale ordinaire au siège social :

**le mardi 29 juin 2021 à 15 heures 30 à huis clos.**

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes sociaux de l'exercice 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice, et quitus à donner au conseil d'administration ;
- Lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Présentation du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes, des comptes combinés de l'exercice 2020 ;
- Approbation des comptes combinés 2020 ;
- Information de l'assemblée sur les indemnités de temps passé allouées aux administrateurs pour 2020 et les remboursements des frais exposés par eux ;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- Nomination de deux administrateurs ;
- Fin des mandats d'un des Co-Commissaires aux comptes Titulaire et de son Suppléant et nomination de nouveaux Co-Commissaires aux comptes Titulaire et Suppléant ;
- Pouvoirs pour les formalités.

L'organisation d'une visioconférence dans de bonnes conditions techniques étant à ce jour impossible, nous vous proposons d'exprimer par avance votre vote, à **bulletin secret**, en choisissant parmi les deux modes suivants :

- Soit vous donnez votre pouvoir au Président, et approuvez donc toutes les résolutions,
- Soit vous votez par correspondance en exprimant votre choix pour chacune des résolutions.

Le conseil d'administration